

3 objectifs à atteindre**Conditions d'accès**

- Admission en classe de 3^e de l'enseignement agricole après une 4^e de collège ou de l'enseignement agricole

- ✓ **Remotiver les élèves en difficulté**
- ✓ **Travailler sur une orientation active** (choisir sa formation et non pas la subir)
- ✓ **Obtenir le nouveau diplôme national du brevet**

Organisation scolaire

- 29 h d'enseignement dont 7 h en ateliers de pratique ou en activités pluridisciplinaires
- Stages en entreprise : deux semaines
- Stages collectifs dans le cadre des Parcours Éducatifs Santé, Citoyen, Culture et Avenir
- Voyage d'études

Horaire hebdomadaire moyen☑ **Enseignement général :**

Français	3,5 h
Mathématiques	3 h
Langue vivante (anglais)	2 h
Biologie, écologie	1,5 h
Histoire géographie	2,5 h
Sciences physiques	1,5 h
Éducation physique et sportive	3 h

☑ **Initiation pré-professionnelle, découverte des métiers :**

E.P.I. = Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (1)	7 h
--	-----

☑ **Enseignement spécifique :**

Éducation socioculturelle	2 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Informatique	1 h

(1) Les E.P.I. portent sur les thèmes suivants : le développement durable et l'initiation à l'agro-écologie, l'aménagement paysager, les matériaux.

Une pédagogie de la réussite

- Effectif de classe réduit
- Accompagnement pour projet d'orientation et/ou de formation
- Travaux en ateliers avec réalisation de projets concrets
- Visites d'entreprises, valorisation du stage en entreprise

Orientation, débouchés

- Entrée en seconde professionnelle dans le même établissement pour la préparation d'un Bac Pro en 3 ans (spécialités « Conduite et gestion de l'entreprise agricole », « Conduite et gestion de l'entreprise hippique », « Technicien conseil-vente », « Services aux personnes et aux territoires »). D'autres spécialités sont ouvertes dans d'autres établissements agricoles.
- Formation professionnelle dans un établissement dépendant de l'Éducation Nationale
- Préparation d'un CAP par l'apprentissage ou par la voie scolaire